

7 septembre 2017

L'Exécutif national du SEPC appuie votre équipe de négociation

Négocier une nouvelle convention collective au nom des membres n'est jamais une mince tâche. En fait, c'est une responsabilité que tout le monde prend très au sérieux. L'Exécutif national du SEPC a pleinement confiance, tant en notre équipe de négociation que dans le processus qui existe depuis fort longtemps, et nous le respectons.

Est-ce que la Société canadienne des postes blâme le Syndicat de ralentir les négociations ?

Oui, nous le croyons.

Comme vous le savez tous et toutes, le Syndicat des employés des postes et communications (SEPC), est un Élément de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC). Le SEPC est responsable en grande partie de la représentation quodidienne, mais l'AFPC est reconnu à titre de notre agent négociateur conformément à la loi. Le processus de négociation est une responsabilité partagée entre le SEPC et l'AFPC.

Au sein du SEPC, notre équipe de négociation est démocratiquement élue lors de la conférence de négociation, pour représenter l'effectif au complet. Un ensemble de revendications contractuelles est élaboré selon les revendications que l'équipe reçoit de nos sections locales. Puisque l'équipe est démocratiquement élue pour représenter les membres, les revendications de l'employeur, plus particulièrement les concessions importantes, requièrent des travaux de recherche importants de même que des discussions. Contrairement à ce que la Société canadienne des postes semble insinuer, les négociations impliquent bien plus que simplement se rencontrer en personne.

Pourquoi la Société canadienne des postes tente d'accélérer le processus ?

Il pourrait y avoir de nombreuses raisons, mais les théories suivantes valent certainement la peine de s'y attarder :

1. Les conventions collectives du STTP avec la Société canadienne des postes viendront à échéance d'ici janvier 2018. Le SEPC-AFPC pourrait toujours être en négociation avec la Société canadienne des postes au même moment que le STTP négocie leurs conventions collectives. Nous pensons que la Société canadienne des postes tente d'éviter cette éventualité.
2. Le processus d'examen de la Société canadienne des postes, actuellement en cours avec le gouvernement du Canada, pourrait toujours entraîner des changements importants à la Société canadienne des postes. Même si les recommandations émanant de l'examen devaient faire l'objet d'un débat au printemps, la Société canadienne des postes attend une décision du gouvernement d'ici la fin de 2017. On vient de nous informer que Deepak Chopra quittera son poste à compter de mars 2018. Peut-être que monsieur Chopra a reçu, de manière informelle, certains renseignements qui n'ont pas encore été divulgués ?
3. Par le passé, la Société canadienne des postes a remanié le Système de gestion du rendement et elle a même piloté de nouvelles initiatives. Toutefois, le système ne fonctionne toujours pas puisqu'il continue d'offrir des primes de rendement nonobstant des comportements douteux. Les gestionnaires et les cadres supérieurs de la Société canadienne des postes sont parfois chargés de réaliser des « économies ». Les économies sont souvent réalisées en supprimant des postes au sein d'un ministère ce qui entraîne une redistribution du travail et une augmentation de la charge de travail. Nous nous sommes certainement opposés à cette pratique sous différentes perspectives, y compris celle de la santé mentale.

Le même concept peut s'appliquer aux négociations. Si conclure une entente est un objectif de la gestion du rendement pour les individus faisant partie des cadres supérieurs de la Société canadienne des postes, les intérêts financiers personnels, au détriment de bonnes relations de travail et de négocier de bonne foi, serait certainement l'un des moteurs à l'origine de la date arbitraire pour une entente prévue par la société.

Tout cela pour dire, comme la Société canadienne des postes, votre exécutif national et votre équipe de négociation souhaiteraient une conclusion rapide à cette affaire.



Il reste beaucoup de questions à discuter avant d'approcher les membres pour leur vote à savoir d'accepter ou rejeter toute offre de la part de la Société canadienne des postes. Les membres de l'équipe informeront certainement les membres quant à leur position sur l'offre à la suite de leur rencontre avec la Société canadienne des postes.

Entre-temps, les membres de votre équipe de négociation continueront d'accomplir leur charge de travail pour laquelle ils ont été élus. Nous espérons que nous continuerons, tous et toutes, à soutenir notre équipe de négociation puisqu'elle persiste à remplir et s'acquitter de ses responsabilités avec la plus grande patience, persévérance, intégrité, diligence et attention. Après tout, précipiter les choses pour une entente en fonction d'une date arbitraire n'est pas la solution, puisqu'il y a manifestement en jeu ici plus qu'une simple « prime à la signature » de 500 \$.

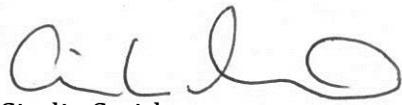
En toute solidarité,



Francois Paradis
Président national



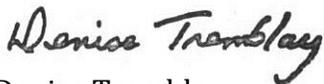
Les Wasiuk
Vice-président national



Cindie Smith
Dirigeante à l'exécutif national



Joanne Hay
Dirigeante à l'exécutif national



Denise Tremblay
Dirigeante à l'exécutif national

